

Neuville

ÉTÉ - 2025 • N°21

mag

www.neuillesursaone.fr

COMPLEXE SPORTIF MARIE PARADIS



Le dossier

Budget 2025 p. 4-5

Cadre de vie p. 6-8



neuville

sur saône
ESSENTIELLE EN VAL DE SAÔNE

Rencontrez vos élus

Sur rendez-vous en adressant vos demandes à cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr ou au 04 72 08 72 20.

GROUPE MAJORITAIRE

Vincent Alamertery, Maire de Neuville-sur-Saône

Adjoint : **Eva Arteta Cristin** (Solidarités, vie démocratique), **Florian Jedynak** (Travaux, espaces verts, patrimoine, voirie), **Séverine Dejoux** (Projets éducatifs, enfance), **Michel Roulliat** (Urbanisme, aménagement du territoire), **Florence Gagneur** (Santé, politique seniors, égalité des droits et des chances), **Nicolas Pasty** (Transition écologique), **Anne Morel** (Finances, marchés publics, ressources humaines), **Yves Arteta** (Sport, vie associative)

Conseillers délégués : **Odile Balthazard** (Communication), **Isabelle Bogas** (Économie locale),

Véronique Chiavazza (Culture), **Kamal Djemaa** (Restauration scolaire, Conseil Municipal des Enfants), **Jérôme Jardin** (Jeunesse, citoyenneté et réussite), **Nicole Mességué** (Administration générale et proximité), **Roger Pedoja** (Offre de santé)

Conseillers municipaux : Gérard Plaisantin, Leila Ben Mahfoud, Nasser Messai, Claire Blondel, Alain Latat, Martine Chuzel, Manuel Plane

GROUPES MINORITAIRES

« **Naturellement Neuville** » : Christophe Brunetton, Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillot

« **Neuille ensemble** » : Patrick Rachas, Thomas Manikas

Vos services utiles

HÔTEL DE VILLE Place du 8 mai 1945

Accueil Mairie

accueil@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 70 00
www.neuvellesursaone.fr

Ouverture au public : Lundi : 8h-12h et 14h-17h

Mardi : 8h-12h et 13h30-18h

Mercredi et jeudi : 8h-12h et 13h30-17h

Vendredi : 8h-13h / Samedi : 8h30-12h (fermé en août)

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

ccas@mairie-neuvellesursaone.fr - 0 8000 69250

(numéro vert gratuit)

Permanence aides sociales d'urgence - retrait du courrier - domiciliation : les jeudis de 8h30 à 12h

Permanence logement : sur rendez-vous les mardis de 13h30 à 17h

Permanence logement : sur rendez-vous les mardis de 13h30 à 17h

Urbanisme

Sur rdv uniquement au 04 72 08 70 01 - Permanences

téléphoniques les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30

ENFANCE

Pôle Enfance

Accueil et guichet unique pour les démarches des familles

Place du 8 mai 1945 (accès par la passerelle près de la MJC)

pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 37 10

Ouverture du lun. au vend. de 8h15 à 12h, les mer. et jeu. de 13h30 à 17h (fermeture lun. 4 août, réouverture lun. 25)

Ludothèque Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 07 88 05 92 20

Ouvert deux mercredis par mois de 10h à 12h et tous les

mercredis de 15h à 18h (hors vacances scolaires), deux

samedis par mois de 10h à 12h30

Maison Couleur Lieu d'accueil enfants-parents (0/4 ans

et moins de 6 ans en cas d'aménagement du temps scolaire)

Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 04 72 08 37 10

Sur les périodes scolaires :

Lundis de 14h45 à 17h45 - Vendredis de 8h45 à 11h45

Maison de la Métropole

Protection maternelle et infantile, protection de l'enfance,

adoption, développement des modes de garde

2 avenue Marie-Thérèse Prost

mdm.neuille@grandlyon.com - 04 28 67 24 50

Relais Petite Enfance (RPE)

Les P'tits Copains du Val de Saône

Lieu ressource pour les familles en recherche d'un mode de

garde et les assistants maternels

Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 04 78 98 28 64

Ouverture au public : lundi de 14h30 à 18h ; mardi de

13h15 à 16h15 ; jeudi de 13h15 à 18h

SERVICE ÉCONOMIE LOCALE

04 78 58 80 14 - www.centreneuille.com

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis matin sur les quais de Saône

MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL

Inscription et prêts gratuits pour tous - Place Villeroy

mediatheque@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 78 91 21 40

Ouverture au public : mardi de 15h à 18h ; mercredi de 10h

à 13h et de 14h à 18h ; vendredi de 10h à 12h et de 15h à

18h30 ; samedi de 10h à 17h

Horaires d'été Médiathèque du 21 juin au 31 août

Mardi et vendredi : 9h-13h. Mercredi et samedi : 9h-16h

Fermeture estivale du 29 juillet au 19 août

SOLIDARITÉ

Restos du Cœur

11 avenue Gambetta - 04 72 08 95 87 ou

ad69.neuille@restosducoeur.org

Permanences les mardis de 13h30 à 17h et les vendredis

de 13h30 à 16h

Secours Populaire

11 avenue Gambetta - 04 72 08 98 27 ou

secours.populaire.neuille@orange.fr

Accueil et dons les mercredis et samedis de 8h30 à 12h

Boutique solidaire les samedis de 9h à 12h

Secours Catholique

Maison paroissiale, 1 rue Gacon - 06 38 36 87 48

Accueil les mardis de 9h30 à 11h

AUTRES SERVICES

Aide juridique

Conciliateur de justice : permanences à la Mairie de

Neuille-sur-Saône uniquement sur rdv 04 72 08 70 00

accueil@mairie-neuvellesursaone.fr

Bus du droit : permanences devant l'Espace Jean Vilar,

uniquement sur rdv auprès des Restos du cœur

ad69.neuille@restosducoeur.org - 04 72 08 95 87

Déchèterie

Avenue des Frères Lumière

Ouverture au public (horaires d'été jusqu'au 31 octobre) :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ;

samedi de 8h30 à 18h30 ; dimanche de 9h à 12h

(fermeture les jours fériés)

Infos : 04 72 08 92 75 - www.grandlyon.com

La Poste

5 bis rue Pierre Dugelay

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et

de 13h30 à 18h30 ; samedi de 9h à 12h

Infos : www.laposte.fr



Sommaire

ÉTÉ - 2025 • N°21

04-05

Le dossier

BUDGET 2025

06

CADRE DE VIE

09

ÉDUCATION

10

SENIORS

SOLIDARITÉ

11

CULTURE

LOISIRS

12

SPORT

13

LIBRE EXPRESSION

14

ÇA S'EST PASSÉ

À NEUILLE-SUR-SAÔNE

Neuille mag'

Directeur de la publication : Vincent Alamertery
Rédaction, réalisation : Service Communication
Maquette : Le Meccano graphiste
Crédits photos : Mairie de Neuville-sur-Saône, associations, Freepik, Atelier 43
Impression : Public Imprim
Tirage : 5000 exemplaires, papier 100% recyclé, certifications
Imprim'vert® / ISO 9001
Distribution : La Poste



Mesdames, Messieurs,
Chères Neuilloises, chers Neuillois,

Et voici déjà la dernière ligne droite du mandat municipal. Le temps d'un mandat passe plus vite qu'on ne le croit. Mais au moment d'en dresser le bilan, les conseillers de l'équipe majoritaire peuvent en être fiers. Vous leur aviez accordé votre confiance en 2020 sur un programme ambitieux d'une commune écologique, sociale et solidaire mené par Éric Bellot. Cinq ans après, jamais autant n'aura été fait en un mandat à Neuville.

Le complexe sportif Marie Paradis, sorti de terre en 15 mois sur les ruines de l'ancien COSEC, accueille depuis janvier les collégiens et de nombreuses associations qui apprécient le confort et la modernité des installations ; l'espace petite enfance de la rue Curie totalement réhabilité, qui accueille déjà la nouvelle crèche depuis la rentrée 2024, se complète de la nouvelle ludothèque depuis mai, bientôt rejointe par d'autres activités en lien avec la petite enfance. Troisième grand projet et première construction nouvelle depuis 15 ans, la nouvelle cuisine centrale et le restaurant scolaire de la Tatière commencent à sortir de terre, pour une livraison à la rentrée 2026. Les restaurants scolaires de Guimet et de Bony seront aussi modernisés durant l'été 2026, pour accueillir les repas « faits maison » de la nouvelle cuisine.

Dans le même temps, l'espace public poursuit sa mue grâce à l'action de la Métropole de Lyon, avec l'ouverture de la rue Victor Hugo piétonnisée et embellie, plus accessible et conviviale. Les travaux des quais de Neuville débutent cet été, avec la perspective d'une livraison du nouveau parking Verdun-Nymphée et du nouveau marché hebdomadaire au début de 2026. La Ville prend toute sa part dans ces aménagements, avec des travaux connexes de modernisation des réseaux et de l'éclairage public.

"En cette fin de mandat très active, vos élus municipaux restent mobilisés"

En cette fin de mandat très active, vos élus municipaux restent mobilisés jusqu'au bout. Maire, adjoints, conseillers délégués, conseillers municipaux sont unis dans l'action pour que la promesse de Mieux vivre Neuville se traduise en actions concrètes, au bénéfice de toutes celles et ceux qui vivent et font vivre Neuville.

Un mandat s'achève, un autre se prépare, avec l'échéance des élections municipales de mars 2026. Dans cette perspective, votre magazine entrera dès l'automne en période de réserve électorale. Mais si vos élus seront moins présents sur le papier, ils seront toujours actifs parmi vous, pour vous.

À toutes et tous, je souhaite un bel été 2025 !
Vincent Alamertery
Maire de Neuville-sur-Saône

Restez connectés à votre ville avec l'appli mobile **CITYALL**

Recevez en temps réel l'information locale directement sur votre smartphone : événements, travaux en cours... Pour ne plus manquer aucune actualité !

Téléchargez gratuitement l'application puis sélectionnez votre ville



Budget 2025

L'investissement au service du public

INTERVIEW



Anne Morel

Adjointe au Maire Finances, marchés publics et ressources humaines



Vincent Alamercery

Maire

Lors de la présentation du budget 2025, vous avez évoqué votre fierté, pourquoi ?

AM : C'est une fierté collective d'avoir pu réaliser un tel niveau d'investissements utiles, sans mettre en péril l'équilibre du budget et sans grever l'endettement. Nous sommes fiers aussi d'avoir développé une meilleure culture de la juste dépense et de la recette dans les services municipaux.

Quelle est la situation des charges de personnel à Neuville ?

VA : Le personnel municipal est une ressource plutôt qu'une charge. Quand on confie son enfant à un agent de crèche, on n'y voit pas une charge, mais un service indispensable. Neuville gère presque tous ses services en régie, ce qui permet d'en maîtriser la qualité, d'éviter de payer une TVA et de rémunérer des actionnaires privés. Chaque recrutement est évalué à l'aune de son utilité publique.

Y aura-t-il encore des marges de manœuvre budgétaires pour le prochain mandat ?

AM : Le niveau de dette maîtrisé, la sobriété de fonctionnement, des perspectives de recettes nouvelles donneront aux élus du prochain mandat les moyens de poursuivre la modernisation des infrastructures de la ville. ■

Pour fonctionner la commune doit disposer de ressources suffisantes et d'épargne nécessaire pour investir.

Avec 12,5M€ en fonctionnement et 11M€ pour l'investissement, le budget 2025 traduit la volonté d'accompagner la croissance de la ville et les besoins de services publics de ses habitants.

Entre 2020 et 2026, une enveloppe inédite de plus de 23 M€ a été consacrée à l'investissement, dont 17 M€ pour les trois grands projets du mandat : complexe sportif Marie Paradis, Espace Petite Enfance et restauration collective.

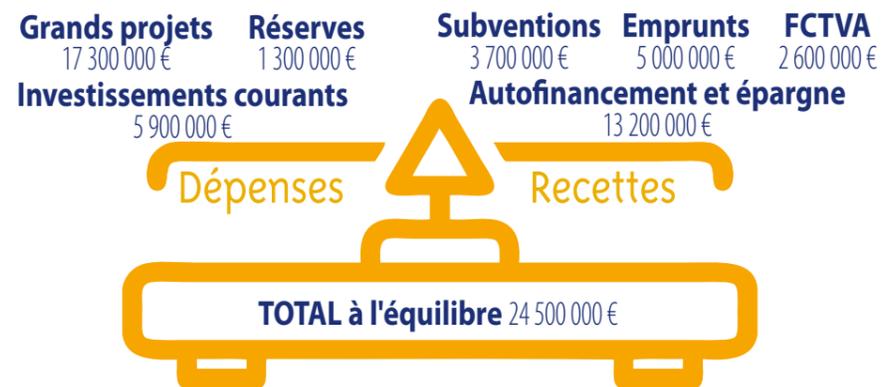
6 M€ d'investissements courants sont dédiés à la modernisation du patrimoine et à l'équipement des services communaux (informatique, véhicules, équipements...).

Ce niveau sans précédent d'investissements a été financé grâce à l'épargne dégagée chaque année, aux subventions, et en dernier recours, aux emprunts.

Avec 5 M€ d'emprunts nouveaux entre 2020 et 2026, l'endettement de la ville est maîtrisé ; le montant de remboursement de l'emprunt en 2026 sera inférieur au montant de 2015.

Mieux encore, les réserves d'épargne constatées en 2020 seront en grande partie reconstituées en 2026, permettant aux élus du prochain mandat de programmer un nouveau cycle d'investissements. ■

Financement des investissements 2020-2026



Gestion maîtrisée

Si les besoins de nouveaux services publics ont augmenté les dépenses de personnel, la Ville a par ailleurs maîtrisé son niveau de vie en baissant le coût de ses achats courants (hors énergie) de 5% depuis 2019, malgré une inflation de plus de 16% sur la période. ■



Charges financières

Remboursement de la dette et fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Élus

Indemnités des élus, formations, frais de missions

Cohésion sociale Tranquillité publique

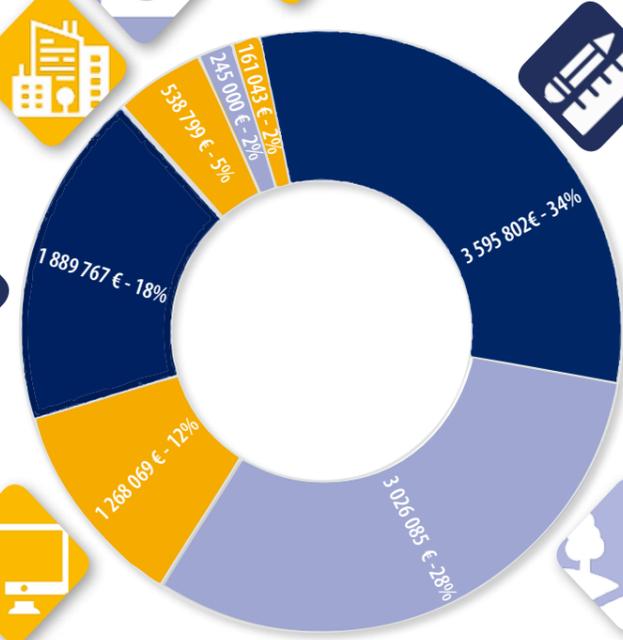
Politique de la Ville, police municipale, vidéoprotection, santé

Vie locale, culture et proximité

Subventions aux associations, manifestations culturelles, médiathèque, jumelages, état civil, foires et marché

Direction - Moyens Généraux

Services gestionnaires : direction, gestion de projets, ressources humaines, finances, informatique, communication



Éducation Enfance Jeunesse

Équipement des écoles, service jeunesse, petite enfance, enfance, accueil de loisirs, Parcours de Réussite Éducative

Restauration scolaire Infrastructures Cadre de vie

Restauration scolaire, entretien des bâtiments, espaces verts, aires de jeux, amélioration du cadre de vie

Le coût des services publics

Le prix payé par les usagers des services publics municipaux ne couvre pratiquement jamais leur prix de revient. Que cela soit les services liés à l'enfance (crèche, accueil de loisirs, cantine...), les locations de salles, les occupations de l'espace public (marché, terrasses...) et même la gestion du stationnement payant, tous bénéficient d'un soutien du budget général de la ville. Quant à la Médiathèque gratuite pour tous, son coût annuel de 450 000€ est intégralement financé par des fonds publics. ■

Qui contribue au budget de la ville ?



Zoom SUR QUELQUES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2025

- La conversion en LED de l'éclairage du stade Jean Oboussier
- Des travaux d'accompagnement de la rue Victor Hugo rénovée et des futurs quais de Neuville
- La poursuite de la modernisation de la vidéoprotection
- Le jalonnement piétonnier de la ville
- Le changement des fauteuils, du chauffage et de la climatisation du cinéma Rex

Associations PLUS

DE 1,1M€ D'AIDES
En 2025 la Ville accordera 460 000 € d'aides directes aux associations. Elle leur apporte aussi de nombreux avantages en nature, estimés à 684 000€ en 2024, principalement par la mise à disposition de locaux. ■

BRÈVES

Vidéo protection : un dispositif modernisé

Le dispositif de vidéoprotection neuvillois a déjà 15 ans d'existence. Il comprend 26 caméras principalement situées en centre-ville. Ces équipements ont tous été renouvelés lors de ce mandat. La vidéoprotection est encadrée par une réglementation stricte soumise à une autorisation préfectorale renouvelable. Elle détaille les objectifs poursuivis, les personnes habilitées à intervenir, les durées de conservation des images et les mesures de protection des données personnelles. Les images enregistrées ne sont accessibles que sur réquisition judiciaire. ■

Éclairage public vers le 100% LED

Dans le cadre du projet métropolitain d'aménagement des quais de Saône, la commune modernise son éclairage public en passant à la technologie LED. Les travaux de tirage des câbles s'achèveront fin juin. Durant les travaux, les parkings Nymphée et Verdun resteront accessibles, sans fermeture simultanée des deux zones. Sur les 1544 points lumineux de la ville, plus de la moitié sont déjà dotés de LED. Cette année, 200 lanternes seront changées, soit un total de 65% de LED installées. Depuis 2023, la consommation électrique a baissé de 30%. ■



La rue Victor Hugo piétonne !

Les travaux de la rue Victor Hugo, entamés en février, touchent à leur fin.

La transformation de cette rue redonne de la lisibilité à l'entrée du centre-ville et met en valeur son patrimoine historique.

Le projet, d'un coût de 826 000 € dont 85 % Métropole et 15 % Ville, a été conçu pour offrir un espace urbain de qualité et un cadre de

vie embelli. Des pavés lyonnais et des dalles calcaires ont remplacé le bitume.

Pour permettre aux commerçants d'aménager des terrasses et de renforcer l'attractivité de la rue, des bancs et des grandes jardinières ont été installés.

Une nouvelle dynamique en cœur de ville

Cet aménagement complète la piétonnisation du centre-ville, lui donnant une tout autre allure et offrant aux piétons un espace plus accessible, convivial et sécurisé.

Rendez-vous à l'inauguration de la rue Victor Hugo, le samedi 21 juin dès 10h, pour un moment festif et musical ! ■



3 questions à Florian Jedynak



2^e adjoint - Travaux, espaces verts, patrimoine, voirie

Comment les nouveaux équipements et aménagements vont-ils transformer l'espace public ?

"La réhabilitation du complexe sportif Marie Paradis et de l'Espace Petite Enfance ont permis de moderniser ces équipements de proximité essentiels. La rue Victor Hugo aujourd'hui piétonne apaise le centre-ville et favorise un cadre de vie plus agréable.

Le réaménagement à venir des quais va renforcer le lien à la Saône, tout en végétalisant un périmètre aujourd'hui très minéral, en améliorant les cheminements pour les piétons et les vélos et en optimisant le stationnement. Ces projets forment un tout harmonieux dans la perspective d'une ville plus conviviale et durable."

Qu'apportent-ils au quotidien des Neuvilleois ?

"Ils offrent un cadre de vie plus agréable avec des espaces verts, une zone piétonne pour un centre-ville attractif et accessible propice au lien social et à la vitalité locale. Les équipements rénovés apportent des services adaptés aux nouveaux besoins des habitants."

Comment intègrent-ils les enjeux environnementaux ?

"Ces projets sont pensés pour rendre la ville plus accueillante et résiliente. Les aménagements encouragent une meilleure intégration des mobilités actives permettant d'offrir, en toute sécurité, une alternative à la voiture pour ceux qui le peuvent. Et nos nouveaux équipements sont conçus pour minimiser les dépenses énergétiques tout en assurant un meilleur confort aux utilisateurs. Ils aident la ville à se préparer aux défis du changement climatique."



Une nouvelle cuisine centrale en construction

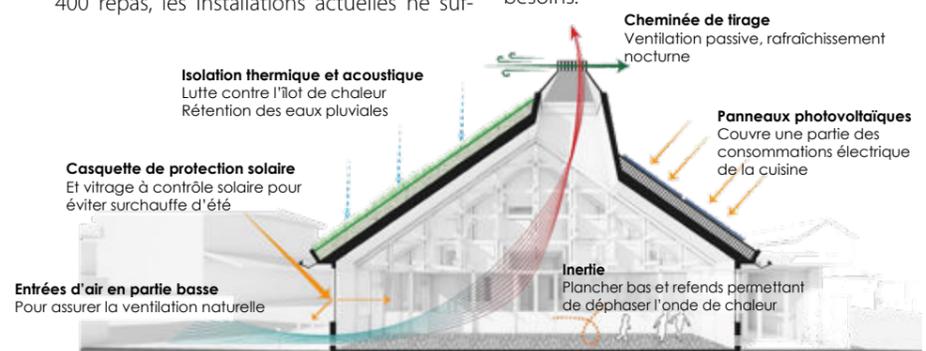
Le 3 juin, la pose de la première pierre de la nouvelle cuisine centrale a marqué une étape majeure dans la poursuite des grands projets du mandat municipal.



Avec un investissement total de 5,6 M€, cet équipement adapté aux enjeux actuels répond aux besoins croissants des familles.

Depuis 2018, la commune produit plus de 360 repas/jour pour les écoles et la crèche municipales. Avec une capacité maximale de 400 repas, les installations actuelles ne suf-

fisent plus face à la hausse de la fréquentation scolaire (+13 % entre 2022 et 2024). La nouvelle cuisine centrale, conçue par le cabinet lyonnais Atelier 43, pourra produire jusqu'à 650 repas quotidiens en liaison chaude, avec une réserve de 10 % pour anticiper de futurs besoins.



Un projet fonctionnel et durable

Le bâtiment intègre des zones dédiées et optimisées, comme un espace de préparation et cuisson de 88m², des salles de restauration adaptées et des espaces pour le personnel, le tout dans une démarche environnementale exemplaire : toiture végétalisée, panneaux photovoltaïques, matériaux biosourcés et raccordement au réseau de chaleur mixte bois.

Conforme aux normes RE2020, l'équipement affiche des performances énergétiques supérieures à la moyenne (label E3C1).

Le chantier devrait s'achever fin 2026. Cette réalisation incarne la vision de la municipalité : investir dans des infrastructures innovantes au service des habitants et de l'environnement. ■

Hygiène exemplaire pour la cuisine centrale

À l'issue de l'inspection menée par les services de la préfecture sur la maîtrise des risques sanitaires au sein de la cuisine centrale, l'équipement a obtenu un niveau d'hygiène qualifié de « très satisfaisant ».

Une distinction qui souligne l'excellent travail et le professionnalisme des équipes du service de la restauration scolaire ! ■

Déploiement du compostage de proximité

Neuville continue à s'engager dans la réduction des déchets avec l'installation en mai d'un nouveau site de compostage destiné à la restauration scolaire. La Ville a en effet choisi de composter les déchets organiques produits par la cuisine centrale et les trois restaurants scolaires. Chaque jour, près de 40 kg de déchets sont produits, **soit environ 10 tonnes recyclées en compost** sur la durée d'une année scolaire. Cette initiative a vu le jour par l'investissement des agents communaux en lien avec la Métropole de Lyon et accompagnés par la coopérative Pystiles. Le processus inclut aussi des déchets verts broyés pour faciliter le traitement. Le compost obtenu viendra nourrir les espaces verts de la Ville.

Une pratique en adéquation avec la démarche menée dans le cadre de l'obtention d'une deuxième fleur au label « Villes et Villages Fleuris » en 2023.

Du côté des équipes de la restauration scolaire, c'est une belle opportunité de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire et à l'importance de trier ses déchets. ■



▲ Inauguration des 6 composteurs le 23 mai



Des cours d'écoles plus vertes !

La ville poursuit son projet de végétalisation, lancé en 2024, dans la cour de l'école Jacques Prévert.

Un deuxième massif, composé d'érables plânes et de végétaux de tailles variées comme des magnolias, du romarin et de l'abelia grandiflora, vient d'être planté. Ce projet s'inscrit dans une démarche de réintégration de la végétation dans les espaces scolaires. Les objectifs sont multiples : désimperméabiliser

les cours des écoles devenues trop minérales, mieux capter et infiltrer l'eau dans les sols, créer des îlots de fraîcheur.

Ces travaux, réalisés par le service des Espaces verts, permettent également de sensibiliser les écoliers à l'environnement. Ils se termineront à l'automne.

Une étude est actuellement en cours pour la poursuite de la végétalisation des cours des trois autres groupes scolaires.

Pour mesurer les retombées de ces aménagements, il faudra patienter le temps que les plantations atteignent leur plein développement. ■



Changeons de regard sur le végétal spontané



La Ville intègre le plan pollinisateurs de la Métropole de Lyon et encourage le développement du végétal spontané, basé sur une gestion différenciée des espaces publics.

Deux niveaux d'acceptabilité existent :

- **Une gestion intensive** : développée en centre-ville notamment, avec une tolérance modérée du végétal spontané limité à une hauteur de 10 cm maximum.
- **Une gestion extensive** : correspond à une forte tolérance avec un maintien du végétal. Son entretien, effectué uniquement après le 15 juin, préserve une couverture végétale minimale pour éviter la mise à nu des sols.

Le choix entre ces 2 gestions dépend des usages, contraintes, entretien et contexte patrimonial ou environnemental. Cette approche conjugue biodiversité et qualité des espaces publics. À noter que **les riverains doivent se saisir de l'entretien des pieds de mur** de leur habitation. ■



Le vrai du faux...

La Ville verbalise-t-elle les dépôts sauvages ?

C'est un fait.

Chaque année, la commune est confrontée à l'abandon illégal de plusieurs tonnes de déchets. Pour lutter contre ce fléau, le conseil municipal a instauré un barème d'amendes administratives allant de 600€ à 14 000€. Depuis le début de l'année, 35 procédures ont été initiées à l'encontre de citoyens indécents. Ces amendes s'ajoutent aux sanctions pénales qui peuvent aller jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement pour les faits les plus graves. ■



Espace Petite enfance Ouverture complète

Après la rénovation du bâtiment Ouest et l'ouverture de la crèche multi accueil Le Petit Troubadour, la 2^e phase de la réhabilitation de cet espace, situé au 2 rue Curie, est terminée.

Le bâtiment Est* héberge des espaces mutualisés pour la Ludothèque depuis le 7 mai et s'apprête à accueillir d'autres services en juillet : le Relais Petite Enfance intercommunal « Les P'tits Copains du Val de Saône », le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « La Maison Couleur » et la crèche familiale.

Cette réhabilitation offre des locaux de grande qualité, avec une ambition forte en matière énergétique. La mutualisation des espaces de l'équipement permet une dynamique entre les partenaires utilisateurs et donne de la visibilité aux familles.

Rendez-vous pour l'inauguration officielle du bâtiment le 9 juillet à 18h30. ■

L'ÉQUIPEMENT

En chiffres

1 961 448 € TTC
Coût global

32% Autofinancement

68% Subventions

PARTENAIRES FINANCIERS :
CAF, Métropole de Lyon,
Fonds national d'investissement local (DSIL)

BRÈVES

Déménagement de l'accueil de loisirs

En raison de son déménagement prévu entre le 2 et le 9 septembre, l'accueil de loisirs sera fermé le mercredi 3 septembre

À partir du mercredi 10 septembre et durant les vacances scolaires :

- Les enfants en maternelle seront accueillis à l'espace Famille, rue Rey Loras.
- Les élémentaires seront répartis entre les écoles Lucie Guimet et Tatière Éric Bellot

Plus d'infos : Pôle enfance - 04 72 08 37 10 ■

Extension du Chèque Accès Loisirs

Pour encourager la pratique d'activités sportives et culturelles tout en réduisant les freins financiers, le Chèque Accès Loisirs, jusqu'alors réservé aux élèves de CM2, 6^e et 5^e, est désormais étendu aux collégiens de 4^e et 3^e. Selon le quotient familial, cette aide permet de financer jusqu'à 80% des frais d'inscription aux activités.

Les familles connues des services recevront le chèque par courrier, les autres pourront le récupérer au Pôle enfance.

Plus d'infos : Pôle enfance - 04 72 08 37 10 ■



Nouveau portail familles

La commune lance un nouveau guichet en ligne, accessible 24h/24, pour simplifier vos démarches auprès du service enfance : inscriptions aux activités, consultation de l'historique des règlements... en quelques clics seulement. Les familles déjà inscrites ont reçu en juin un message pour créer leur compte. Les nouvelles familles peuvent contacter le Pôle enfance pour en savoir plus. ■



Plan canicule

Vous avez plus de 65 ans ou vous êtes porteur d'un handicap ?

En période de fortes chaleurs, inscrivez-vous pour bénéficier d'un suivi personnalisé : un agent du CCAS vous contactera chaque jour pour s'assurer de votre bien-être et vous rappeler les précautions à prendre.

Inscriptions : 04 72 08 34 37 - 06 20 26 59 74 ■



Succès du 1^{er} Forum seniors !

Mardi 1^{er} avril, l'Espace Jean Vilar a accueilli une foule nombreuse pour la première édition du Forum seniors organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Ce rendez-vous, qui n'avait rien d'un poisson d'avril, a été une véritable réussite !

Les participants ont pu profiter d'une journée riche en informations et en échanges autour de thématiques variées : nutrition, santé, loisirs adaptés, et bien plus encore.

Ateliers pratiques, conseils personnalisés et animations conviviales ont rythmé l'événement, pour le plus grand plaisir des seniors présents. Une première édition prometteuse qui en appelle d'autres ! ■

Un été solidaire avec le Secours populaire !

Pendant l'été, l'association poursuit ses actions afin de soutenir les plus démunis : aides alimentaire et financière, départs en vacances, Journée des oubliés des vacances, et Journée Bonheur.

Les dons (vêtements, jouets, livres) sont collectés chaque samedi matin au comité local (11 avenue Gambetta).

Cette année marque les 80 ans de l'association !

Rendez-vous le samedi 6 septembre de 14h à 17h au parc d'Ombreval pour une journée festive et solidaire. Venez nombreux célébrer cet anniversaire et partager un moment de générosité ! ■



Lors de fortes chaleurs, un manque d'hydratation peut être préoccupant et entraîner des troubles graves.

Même en l'absence de sensation de soif, des signes cliniques peuvent se manifester, tels que : une sécheresse buccale, une sensation de faiblesse, une somnolence, une baisse de la tension artérielle, une augmentation du rythme cardiaque, et dans les cas les plus graves, des troubles du comportement.

●●● Les recommandations à suivre

Buvez 1,5L en dehors des repas, eau, tisanes, jus de fruit, lait, thé... Sachez aussi qu'une portion de compote, yaourt, flan, glace représente l'équivalent d'un verre d'eau.

Sortez l'après-midi de préférence après 18 heures.

Ouvrez les fenêtres et volets durant la nuit, et refermez les bien avant 11h du matin.

Munissez-vous d'un brumisateur, comme par exemple une bombe d'eau minérale.

À noter que le restaurant et le salon de la résidence autonomie Bertrand-Vergnais sont des pièces rafraîchies mises à votre disposition tous les jours (y compris week-end et jours fériés) de 8h à 20h.

En période de canicule, faites preuve d'une attention particulière pour vos voisins âgés et aînés, afin de signaler au Centre Communal d'Action sociale (CCAS) tout événement inhabituel.

Plus d'informations : Résidence autonomie Bertrand-Vergnais 9 avenue Marie-Thérèse Prost Tél : 04 78 91 26 21 - Courriel : ccas@mairie-neuvellesursaone.fr ■

Chantiers jeunes Une opportunité !

La Ville propose des chantiers jeunes pour accompagner les 16-25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle.

Ces initiatives permettent également de financer des projets personnels (permis, formation, transport) tout en découvrant les métiers de la collectivité grâce à des échanges avec les agents municipaux.

Depuis le mois de janvier, plusieurs actions ont été menées : la rénovation des bureaux du service Informatique, l'aménagement de la Ludothèque à l'Espace Petite Enfance, le déménagement du local associatif de la Sourcé et des travaux de terrassement au parc d'Ombreval.

Soutenus par le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, la Métropole de Lyon et le Service Politique de la Ville, ces chantiers sont des tremplins vers la réinsertion ! ■



Une fête de la musique pour tous !

Le 21 juin, une programmation variée vous sera proposée pour rythmer votre journée et votre soirée.

Des concerts acoustiques aux performances amplifiées, en passant par une fanfare déambulatoire, il y en aura pour tous les goûts et toutes les oreilles ! Dès 14h, l'école de musique ouvrira les festivités avec un concert acoustique dans le cadre verdoyant du parc d'Ombreval. À 17h, suivez la déambulation de

la fanfare jusqu'à la place Villeroy où dès 18h un concert de musique amplifiée sera proposé par l'école de musique. À 20h, la soirée se clôturera avec le groupe rock « On the road », qui transformera le parc d'Ombreval en scène à ciel ouvert ! ■

50 ans de jumelage avec Alpirsbach !

Cette année, Neuville-sur-Saône accueille la délégation allemande

Les premiers contacts entre Neuville-sur-Saône et Alpirsbach datent de 1971. Dès 1972, les bases de relations fraternelles sont posées grâce à des échanges sportifs et culturels. Le jumelage devient officiel le 23 septembre 1973. Depuis, ce partenariat s'est enrichi d'échanges réguliers entre les deux communes et les acteurs locaux, lors de temps forts de la vie locale. En 2023, Alpirsbach a accueilli les festivités marquant les 50 ans du jumelage. **Cette année, c'est au tour de Neuville-sur-Saône de célébrer cet anniversaire, du 4 au 6 juillet.** Une délégation d'environ 75 personnes d'Alpirsbach sera reçue pour un programme varié : accueil

officiel de la délégation allemande le 4 juillet, puis soirée conviviale avec animation musicale à l'Espace Jean Vilar. Le 5 juillet, place à la journée « ACT'JUM » au parc Ombreval et au stade de tennis, pour des activités sportives et culturelles ouvertes à tous, dès 10h. Puis la délégation sera reçue lors d'une soirée festive avec un concert de l'Harmonie de Neuville et du Musikverein Röttenbach. Le 6 juillet, elle reprendra la direction de la Forêt Noire.

Ce jumelage franco-allemand, de 50 années de coopération et d'échanges, témoigne de l'importance des relations de proximité pour renforcer les valeurs européennes d'amitié et de solidarité. ■

Du nouveau au cinéma REX !

Le cinéma Rex s'apprête à offrir plus de confort à ses spectateurs grâce à l'installation de nouveaux fauteuils de type « club », financés par la Ville.

Les travaux sont prévus pour une durée de deux semaines à la fin de l'été. Le cinéma, équipé de deux salles et totalisant 264 fauteuils, bénéficiera d'une réduction d'environ 20 % de ses sièges. Cette nouvelle configuration permettra de profiter d'une expérience cinématographique encore plus agréable avec plus d'espace et de confort ! ■

La MJC 60 ans déjà !

Mois de juin festif pour célébrer les 60 ans de l'association, grâce à un programme riche !

Mercredi 18 juin (19h30), rendez-vous pour une soirée créative au cinéma REX avec les ateliers théâtre de la MJC mêlant saynètes et un match d'improvisation.

Vendredi 20 juin (20h), le gala de danse à l'Espace Jean Vilar mettra en lumière le modern jazz, l'afro dance, le hip-hop et d'autres disciplines, sans oublier quelques surprises.

Samedi 28 juin (14h30-22h), la fin des festivités sera célébrée en musique par une rencontre de Batucada, suivie d'ateliers démo des activités, d'un match d'improvisation et d'une soirée musicale surprise (gratuit).

Adhérents ou simple curieux, venez célébrer six décennies de créativité et d'émotions !

Réservation : culture@mjcneuveville.com ■

Viva Saône

Nouvelle saison en vue

Le 14 septembre, ne manquez pas le lancement de la saison culturelle 2025-2026 de Viva Saône, le réseau rassemblant 16 communes du Val de Saône.

Pour marquer le coup d'envoi de cette riche programmation culturelle, le parc d'Ombreval accueillera le groupe de musiciens Skokiaann Brass Band et la célèbre Compagnie Käfig. Un engagement des communes du Val de Saône et de la Métropole de Lyon en faveur du spectacle vivant et de la promotion de la culture pour tous.



Retrouvez la programmation Viva Saône grâce à ce QR code ■

Dopamine & Cie

Depuis près d'un an, une nouvelle troupe théâtrale s'est installée à Neuville.

Chaque mardi soir, un groupe de 14 comédiens passionnés se réunissent sous la direction de Guenièvre Busto, metteuse en scène et comédienne professionnelle.

Leur premier spectacle aura lieu les 2 et 3 octobre au Cinéma Rex.

Retenez la date ! ■





Le GOAL Futsal Club en D1 nationale !

BRÈVES

C'est une saison intense que vient de vivre le club

Un été actif avec l'ASI

Cet été, du 1^{er} juillet au 30 août 2025, le Centre de loisirs intercommunal de l'ASI ouvre ses portes pour des stages sportifs et artistiques. Destinés aux jeunes de 3 à 17 ans, ces activités se déroulent en demi-journée ou journée complète, du lundi au vendredi, de 7h45 à 18h.

Organisés par tranches d'âges (3-5 ans, 6-8 ans, 9-12 ans, 13-17 ans), les stages offrent un large choix d'ateliers adaptés aux envies de chacun. Les tarifs varient selon les activités, de 55 € à 320 € /semaine.

Plus d'informations : info@asi.asso.fr
www.asi.asso.fr - 04 78 22 40 68 ■



Magistrale fin de saison du Judo Club

La saison s'achève au Judo Club des Gones après un dernier trimestre marqué par les réussites des judokas :

Romain Briffaux (1^{er} Dan), Hadrien Briffaux (2^{ème} Dan) et Erwann Colnot (3^{ème} Dan).

La séance finale (réservée aux adhérents) sera marquée par des remises de distinctions : coupes et médailles pour les gagnants du challenge hiver-printemps-été, ainsi que des trophées pour célébrer les six médaillés du Championnat de France Sport Adapté. Baromètre au beau fixe pour cette saison et belle alchimie du sport. ■

Actuellement 4^{ème} du classement (9 victoires, 7 nuls, 4 défaites) après 20 matchs et avec un meilleur rendement à l'extérieur, l'objectif affiché du Goal Futsal club est d'accéder aux playoffs. En cas de qualification, le club espère

défier les meilleures équipes comme le Sporting Paris, Montpellier ou l'Étoile Lavalloise. En jeu : une qualification pour les phases finales et une chance de décrocher le titre de champion de France.

Infos : contact@goalfutsalclub.fr ■



Neuille Gym a encore brillé par ses résultats !

Aux derniers championnats de France, le club a présenté deux équipes en gym artistique masculine (fédéral A 10/12 ans et national B +12 ans) et deux gymnastes individuels (contre) : Léony Faure (13 ans) et Nils Collomb (20 ans). En gym acrobatique, ce sont une équipe en 3^{ème} division et deux duos mixtes (Eduardo Machado/Marine Mathot et Timon Capievic/Lola Thenon) qui ont été présentés. En Team Gym, une équipe nationale B mixte de sept adultes a performé. Malgré les conditions d'entraînements particulières cette année, les entraîneurs et gymnastes ont su rester mobilisés et déterminés pour continuer leur progression et aller chercher leur objectif final. Des résultats qui renforcent la place de Neuville Gym parmi les clubs de référence. ■

Découvrez la gym

Baby gym dès 18 mois, gym loisir féminine et masculine dès 5 ans, renfo', gym aux agrès pour adultes et gym douce pour seniors, une large gamme est proposée.

À noter également le gala du club en clôture de saison, **samedi 28 juin** (18h30) au complexe sportif Marie Paradis - Tarif : 7€

Plus d'infos : www.neuvillegym.com ■

Libre expression

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

Mieux vivre Neuville

GRUPE MAJORITAIRE

Naturellement Neuville

GRUPE MINORITAIRE

Neuille ensemble

GRUPE MINORITAIRE

Malgré les obstacles, crise du COVID, hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, tensions de recrutement, désengagement financier de l'État, et surtout la douleur toujours vive de la perte de notre Maire et ami Éric Bellot, nous sommes toujours unis dans l'action et le serons jusqu'à la fin du mandat pour tenir la promesse que nous vous avons faite d'une ville plus écologique, sociale et solidaire.

Plus écologique par un plan ambitieux de rénovation et réhabilitation des bâtiments municipaux, par le passage de l'éclairage public en LED et son extinction nocturne, par des actions de protection de la biodiversité dans les espaces naturels et en zone urbaine, par le développement des mobilités actives et des transports en commun...

Plus sociale par un investissement important dans nos écoles publiques et dans tous nos services publics, par l'accompagnement de la mise en place d'une Maison de santé, par une généralisation des quotients familiaux dont le tarif à 1 euro pour les cantines, par une programmation culturelle variée et ouverte à tous...

Plus solidaire par un soutien affirmé aux associations sportives, culturelles et humanitaires, par l'instauration d'une politique senior ambitieuse, tout comme notre combat pour le maintien des budgets spécifiques pour les quartiers populaires...

Tout cela aura été rendu possible grâce à la volonté d'Éric Bellot. Pour lui rendre hommage, l'école de la Tatière sera renommée en son honneur le 28 juin à 15h30. Venez nombreux !

Les élus et élus de Mieux Vivre Neuville

En mars 2026, nous serons appelés à voter pour les élections municipales, moment crucial pour notre commune qui permet à chaque citoyen de participer activement à la vie démocratique locale pour choisir ses représentants. Ces élections déterminent la composition du conseil municipal qui prend des décisions sur l'urbanisme, les écoles, les services sociaux, la culture et les infrastructures, etc.

Voter aux élections municipales, c'est exercer son droit démocratique et prévoir l'avenir de notre commune. Chaque vote compte et peut faire la différence. En votant, vous avez l'opportunité de soutenir les projets et les idées qui vous tiennent à cœur, et de choisir des représentants qui partagent vos valeurs et vos priorités.

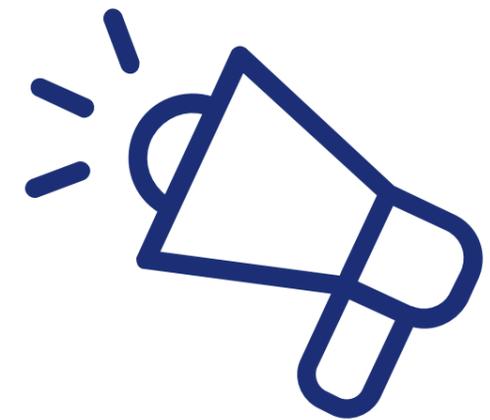
Pour pouvoir voter aux élections municipales, il faut

- Être inscrit sur les listes électorales : vous pouvez vous inscrire en ligne, par courrier ou en vous rendant à la mairie.
- Être âgé de 18 ans ou plus au plus tard la veille du scrutin.
- Être de nationalité française ou citoyen de l'Union européenne résidant en France.
- Avoir une pièce d'identité valide.

Nous vous encourageons vivement à participer à ces élections municipales. Votre voix est essentielle pour construire ensemble l'avenir de notre commune. Ne laissez pas passer cette opportunité de vous exprimer.

Les conseillers Naturellement Neuville,
Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE,
Patrick SAILLOT et Christophe BRUNETTON
naturellement-neuille@mairie-neuillesursaone.fr
et sur facebook : <https://bit.ly/NaturellementNeuille>

Texte non fourni



Hommage à Michel Auroy 1936-2025



Conseiller municipal de 1989 à 2014, Maire-adjoint à l'urbanisme de Paul Laffly de 2001 à 2008, Michel Auroy est décédé le 20 mai 2025. Ingénieur dans l'industrie chimique, il a aussi fait partie de commissions préfectorales de sécurité. La sécurité est un souci important pour une municipalité et son maire. En tant qu'adjoint, Michel Auroy, par son expertise et ses compétences dans ce domaine, a joué un rôle très important en étant en relation étroite avec les services des usines chimiques de Neuville pour vérifier leurs protocoles de sécurité ainsi qu'avec les services préfectoraux et les pompiers pour élaborer les documents sur les risques majeurs.

Nous pensons à son épouse et à ses enfants et nous partageons leur peine.
Vincent Alamercury, Maire et Dr. Paul Laffly, Maire honoraire.



22 mars

Le Printemps des Petits Lecteurs

À l'Espace Jean Vilar, 60 petits spectateurs ont assisté au spectacle « le chant des lucioles » d'une musicienne éclectique, violoncelliste et bruiteuse. Le public a été conquis par la poésie et la magie de ce spectacle.



29 mars

Nouvel écrin sportif

Le samedi 29 mars, était inauguré le complexe sportif Marie Paradis en présence d'élus, d'habitants et des architectes du bâtiment. Rénové et agrandi, il offre un espace adapté aux sportifs du territoire grâce à des installations performantes. Une inauguration animée par les démonstrations des clubs Neuville gym et Neuville basket-ball.



31 mars
12 avril

Quinzaine Amérique latine

La quinzaine de l'Amérique latine a regroupé plus de 700 participants ! Entre le 31 mars et le 12 avril, une vingtaine d'événements ont été organisés. La MJC vous donne rendez-vous en mars 2026 pour sa nouvelle quinzaine !



19 avril

Un carnaval convivial

Sous un soleil radieux, la Ville s'est animée au rythme du carnaval annuel. Un défilé haut en couleurs a attiré une foule nombreuse qui, dans le cortège de la fanfare, a célébré ce moment joyeux !



26 avril

Biodiversité : création d'une mare

La mare du jardin partagé du Cèdre a été inaugurée le 26 avril. Refuge pour différentes espèces vivant en zones humides, elle accueille un écosystème très favorable à la biodiversité qui s'autorégule, dont des libellules friandes de larves de moustiques.



Retour des hirondelles de fenêtre

La plus grande concentration d'hirondelles de ce type de la Métropole se trouve à Neuville ! Au printemps, 10 nouveaux nids artificiels ont été installés rue Curie, en plein cœur de la ville. Réalisés par des enfants lors d'un atelier de la Coopérative de la Transition, ces nichoirs offrent un abri confortable à cette espèce protégée amatrice de moustiques.



30 avril



1er mai

Foire de Neuville

Encore un beau succès pour l'édition 2025 ! Nombreux ont été les visiteurs à venir flâner et découvrir les stands des 230 exposants ! Fanfare, marché des créateurs et manèges ont apporté des animations supplémentaires.



16 mai

Visite des locaux de Chiche !

Pauline Jannin, Directrice Générale de Chiche !, a accueilli : Vincent Alamercury, Maire de Neuville-sur-Saône, Émeline Baume, 1^{ère} Vice-Présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'économie, Jérémie Camus, Vice-Président délégué à l'agriculture et à l'alimentation. Situé au 53 rue Carnot, ce nouveau site de production illustre le potentiel des légumes dans une alimentation qualitative et durable, tout en soutenant l'économie locale.



24 mai

Festival de la Transition

Nouvelle édition réussie pour cet événement en faveur d'un avenir écologique, convivial et solidaire. Environ 4000 personnes ont profité des nombreuses conférences, balades, animations organisées au parc d'Ombreval et ses environs. En marge du festival, une exposition sur les projets qui façonnent Neuville-sur-Saône à voir tout l'été dans la cour de la Mairie !



Du 4 juin au 6 septembre

FERMETURE DU 26 JUILLET AU 18 AOÛT

Place Ampère

Jardin Éphémère



**RETROUVEZ LE PROGRAMME DES ATELIERS ET CONCERTS
SUR CENTRENEUVILLE.COM**